



Association Santé au Travail Durance Luberon
Assemblée Générale Ordinaire
MARDI 25 NOVEMBRE 2025 à 17 h 30

Ouverture de l'Assemblée Générale

L'assemblée est présidée par M. Luc PIERRACINI, en présence de :

- M. Michel POURTIER, commissaire aux comptes
- Mme Laetitia COLOMBANI auditrice adjointe du cabinet POURTIER,
- M. Hafid MOKADMI, trésorier du Conseil d'Administration
- Mme Annick MASSÉ, Directrice générale de SAT Durance Luberon

Le Président remercie pour leur participation les employeurs adhérents de l'association présents ou leurs représentants, ainsi que les administrateurs et membres du personnel qui sont réunis aujourd'hui en assemblée générale ordinaire.

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale et annonce que, selon la feuille de présence signée par tous les membres présents avec mention des membres représentés qui sera annexée au procès-verbal :

3 personnes présentes pour 11 adhérents représentés,
115 bons pour pouvoir au Président,

soit un total de **126** voix exprimées, sur un total de **3.583** établissements que comptait l'association au 31/12/2024.

Aucun quorum n'étant requis, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer, conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts,

Le Président rappelle que sont mis à disposition les documents suivants :

- *les statuts de l'association*
- *le règlement intérieur*
- *la convocation à la présente assemblée générale + annexes*
- *la convocation à l'assemblée générale, l'ordre du jour et les documents annexes :*
 - *bilan & compte de résultat 2024*
- *les pouvoirs des membres représentés*
- *la composition du conseil d'administration*

Il donne lecture de l'ordre du jour :

1 - Présentation pour l'exercice 2024

- rapport d'activité 2024
- rapport financier sur l'exercice clos le 31/12/2024
- rapport du Commissaire aux Comptes
- vote des résolutions proposées par le Conseil d'Administration
 - *approbation des comptes de l'année 2024 et affectation du résultat*
 - *quitus aux administrateurs*
 - *approbation des cotisations et des tarifs 2025*
 - *pouvoir pour les formalités*

2- Présentation de la situation 2025

- projection des cotisations 2026
- vote de la résolution proposée par le Conseil d'Administration
 - *approbation des cotisations et tarifs 2026*

3- Questions diverses

1°- PRESENTATION POUR L'EXERCICE 2024

M. Pierracini souhaite rappeler l'objectif de l'assemblée générale ordinaire qui est de :

Partager le chemin parcouru, répondre aux questions et présenter les priorités pour construire la suite, ensemble !

Quoi retenir de 2024 ?

- Des réussites collectives : an 2 avec votre plateforme collaborative, 2^{ème} année avec une Fiche d'Entreprise établies pour 100% de nos adhérents, mise en œuvre d'un outil pour un DUERP numérisé, collecte du DUERP de 60% des adhérents, démarrage de la démarche de certification...

BRAVO et MERCI aux équipes engagées de SAT DL dont le but est de :

Garantir une offre de services adaptée aux besoins en prévention et en santé pour les adhérents et les travailleurs tout au long de la vie professionnelle, avec une organisation certifiée et agréée.

• Rapport d'activités 2024

Annick Massé, directrice générale du service, présente et commente les points principaux du rapport d'activités pour 2024 en s'appuyant sur le diaporama ci-après :

<p>Nous connaître : Mission et Rôles</p>  <p>Participer à la promotion et la promotion de la santé, Assurer la surveillance et l'état de santé des travailleurs, Assurer la prévention et la sécurité au travail, Générer des actions de santé au travail en entreprise.</p> <p>Développer la prévention, favoriser l'action collective et agir sur les risques professionnels prioritaires</p> <p>La médecine du travail est exclusivement préventive.</p> <p>Une mission est d'accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre d'une politique d'évaluation, de prévention et de maîtrise des risques professionnels, d'assurer le suivi individuel en santé de tous les travailleurs et de mener des actions pour prévenir la désinsertion professionnelle.</p> <p>Une approche globale de la santé des travailleurs dans une vision décloisonnée de la santé au travail et de la santé publique.</p> <p>A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025</p> 	<p>Nous connaître : gouvernance d'un SPSTI</p>  <p>Une association Loi 1901, créée en octobre 1950, obligatoirement organisée et financée par les employeurs ayant pour objectif d'éviter toute altération de la santé physique et mentale des salariés du fait de leur travail.</p> <p>Deux instances dont les membres sont issus des entreprises adhérentes et désignés par les organisations représentatives d'employeurs et de salariés.</p> <p>Un Conseil d'Administration composé de :</p> <ul style="list-style-type: none">• 50% de représentants des salariés d'entreprises adhérentes désignés par les syndicats.• 50% de représentants patronaux adhérents élus par l'Assemblée Générale. <p>Un Président issue des organisations syndicales patronales : Monsieur Pierracini</p> <p>Une Commission de Contrôle composée pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1/3 de représentants patronaux ;• 2/3 de représentants syndicaux (salariés d'entreprises adhérentes). <p>Une Présidente issue des organisations syndicales salariés : Madame Delanoë.</p> <p>➤ Les AG, moments clés pour la communication entre les membres, prendre des décisions et valider les comptes</p> <p>A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025</p> 
<p>Nous connaître : fonctionnement d'un SPSTI</p>  <p>Un fonctionnement encadré par le Code du travail et un agrément</p> <p>Des équipes pluridisciplinaires mettant en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none">• un projet de service pluriannuel (5 ans) proposé par la commission médico-technique, déterminant les axes stratégiques, validé par le CA, et,• des actions définies dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec la DREETS et la CARSAT, dont le cadre est fixé pour répondre à des attentes nationales et régionales <p>SAT DL est membre de </p> <p>Association nationale et régionale de SPSTI : un réseau interlocuteur des organisations syndicales et des pouvoirs publics, les représentant et favorisant le partage des savoirs faire et mutualisant des actions au service des entreprises et des travailleurs.</p> <p>A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025</p> 	<p>SAT DL : notre démarche ...</p>  <p>La santé est un bien précieux pour chacun et un levier essentiel pour la performance et la pérennité des entreprises.</p> <p>Un fil rouge > assurer nos missions et répondre aux besoins en prévention des adhérents et des travailleurs</p> <p>Structurer, Harmoniser, Rendre lisible, le service rendu</p> <p>Prouver, l'effectivité de l'action pour toutes les entreprises</p> <p>Tracer pour rendre compte ... Critères de certification Leviers puissants de progrès mesurables ... S'assurer de la satisfaction !</p> <p>➤ Agir en amont, sensibiliser et accompagner, proposer des solutions ... un dialogue de proximité avec les chefs d'entreprise et les travailleurs pour le développement d'une culture de prévention !</p> <p>A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025</p> 

Qui sommes nous ?

SAT Durance Luberon en quelques chiffres ...



Doublement certifié en 2025



Validité : 3 ans
du 12/02/2025 au 11/02/2028



Validité : 5 ans
du 18/07/2025 au 17/07/2030

A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025



SAT DL ?

Compétence géographique et Moyens





présanse

Cavaillon Apt Pertuis 2024

§ ADHÉRENTS & SALARIÉS SUIVIS (compris intérim)



Majorité des entreprises adhérentes, soit 85% < 10 salariés

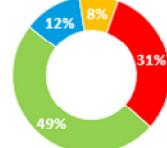
A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025



Cavaillon Apt Pertuis 2024

§ SALARIÉS SUIVIS

Répartition de l'effectif suivi selon l'activité



Activité	Pourcentage
Service	49%
Commerce	31%
Bâtiment	8%
Industrie	12%

Information à usage interne uniquement

présanse

Nos activités > Chiffres clés 2024

17.105 visites réalisées



A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025



Nos activités > Chiffres clés 2024

Retard de visites pour l'ensemble du service



2021 = 1.228 visites
2022 = 1.360 visites
2023 = 602 visites
2024 = 637 visites

Être au rendez-vous !

A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025



Cavaillon Apt Pertuis 2024

§ SUIVI INDIVIDUEL DE LA SANTÉ DES SALARIES



A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025



Nos Projets clés



Octobre 2025 ...  **Depuis 01/2024 ...**

A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025



Nouveautés 2024

A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025

présance



D.U.E.R.P.



noa, Le nouvel outil de gestion des risques 100% digital

En complément de l'offre socle et à un prix attractif, la synergie attendue entre FE & DUERP ...

Abonnement annuel

Adhérent de 1 à 5 salariés	50 €
Adhérent de 6 à 10 salariés	150 €
Adhérent de 11 à 49 salariés	300 €
Adhérent de 50 salariés et +	600 €

Une réelle **Opportunité** pour être toujours en **conformité** avec la **réglementation** et d'**être accompagné pour engager** ou renforcer une **démarche de prévention**

A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025



Des visites renforcées



= Intermédiaire + E Learning =
1 visite + 1 action de prévention primaire



30 min + 15 min



Accueil + 30 min + 15min

= Embauche + E Learning =
1 visite + 1 action de prévention primaire
> accueil au poste

Information à usage interne à risques

présance

Des visites renforcées

MODULES DE SENSIBILISATION AUX RISQUES PROFESSIONNELS



présance

- Meilleure **connaissance de risques pour les travailleurs** : « sensibilisation » via les modules @ learning disponibles sur le site internet du service : d'une durée moyenne de 15 minutes
- à la suite du « **questionnaire de prévisite** » + un « **parcours de visite** » adapté avec le module @learning de prévention choisi ...

Mesurer la satisfaction

Adhérents



76% 76%
Prévention 81% 81%
Relations Adhérents 76% 76%
Echanges avec SAT DL 76% 76%
Accompagnement 81% 81%

Suivi médical individuel : à renforcer ...
Nombre inaptitudes !
Rapport qualité / prix

Information à usage interne à risques

présance

MODULES DE SENSIBILISATION AUX RISQUES PROFESSIONNELS



présance

A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025

présance

Priorités 2025 ...



En place sur l'ensemble des sites pour toutes les visites d'embauche et périodique



Questionnaire de « pré-visite » déployé depuis octobre
Meilleure collecte d'infos santé > suivi adapté



Sondages annuels : Adhérents & Travailleurs
Evaluation des actions : à venir



Mieux accompagner nos adhérents
Organisation et lancement du dispositif
Objectif du CPOM 2025 - 2029

A.G.O. SATDL 02/2025

présance

Notre Projet de service 2026-2030

Le projet de Service définit les engagements et les priorités d'action de SAT Durance Luberon.
4 axes prioritaires ont été retenus par la CMT pour la période 2026-2030.

① PRÉSERVÉR LE CAPITAL SANTÉ DES TRAVAILLEURS
1- Adapter la stratégie de suivi individuel des travailleurs en fonction de leur sexe, de l'âge, des risques d'exposition et de l'état de santé.
2- Accompagner les employeurs pour promouvoir la prévention et une meilleure qualité de vie.

② RENFORCER LA PRÉVENTION DE LA DÉSERTIFICATION PROFESSIONNELLE ET LE MAINTIEN EN EMPLOI
3- Organisation de la mission POF.
4- Repérage et prévention de l'œuvre professionnelle.
5- Formation et développement des coopératives.

③ MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE
6- Faire des réseaux sécurité des sites prévention.
7- Écouter et mesurer la satisfaction pour poursuivre la démarche d'amélioration continue.
8- Assurer une communication interne et externe prévention.

9- Adapter l'organisation et le fonctionnement des services pour satisfaire aux attentes et intégrer les évolutions.

PAS DE SANTÉ SANS SANTÉ MENTALE...
Proposer aux entreprises des solutions spécifiques dans le cadre de la prévention des PMS et du développement des équipes.



A.G.O. SATDL 02/2025

présance

Rester branchés ...

<https://www.satdurance-luberon.fr>



Votre Partenaire Prévention !

Actualités & Flashes infos

Brochures & webinaires
un accueil sécurité > e-formation



Quiz Prévention > se tester ...



Espaces Adhérents & Salariés sécurisés



présance

A.G.O. SATDL – 25 novembre 2025

Principaux commentaires :

Mme Massé indique que l'assemblée générale 2025 a été différée de quelque mois car le Service avait pour projet initial d'y associer la célébration de ses 75 ans d'existence. Le choix de ne faire qu'une assemblée générale permet de présenter également les cotisations pour 2026 validées par le Conseil d'Administration le 6 novembre.

Elle rappelle les missions des Services de Prévention et de Santé au Travail (SPSTI) qui agissent exclusivement en prévention. Leur action vise à accompagner les entreprises dans l'évaluation et la gestion, à la fois collective et individuelle, des risques professionnels, en promouvant une approche globale et décloisonnée de la santé au travail et de la santé publique.

Les SPSTI sont des associations d'employeurs encadrées par le Code du travail et un agrément délivré par la DREETS. Leur gouvernance est assurée par un conseil d'administration paritaire et une commission de contrôle, au sein desquels siègent des représentants des employeurs et des salariés désignés par les organisations syndicales représentatives.

Au niveau de leur fonctionnement, les SPSTI mettent en œuvre un Projet de service décliné dans un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé avec la DREETS et la CARSAT.

SAT Durance Luberon adhère à Présanse, réseau national et régional des SPSTI, qui en assure la représentation et la mutualisation de certaines actions.

♦ *Qui sommes-nous ?*

Mme Massé présente SAT Durance Luberon au travers de quelques chiffres clés et informe que, depuis juillet, le Service est le premier SPSTI de la région PACA-Corse à avoir obtenu la certification AFNOR SPEC 2217 niveau 3, valable 5 ans, certification spécifique aux SPSTI, structurée en trois niveaux d'exigence et constituant un préalable obligatoire à l'agrément du Service.

En février 2025, le SAT Durance Luberon a également été certifié ISO 9001, norme de référence internationale, pour une durée de 3 ans, délivrée sans aucune non-conformité.

Il est précisé que l'ensemble des documents requis par ces référentiels de certification (SPEC 2217 et ISO 9001) sont consultables sur le site internet du service.

♦ *Compétence géographique et de moyens*

L'agrément de SAT Durance Luberon, renouvelé pour 5 ans par la DREETS en date du 11/04/2022, lui permet d'assurer le suivi de communes situées au sud-est du Vaucluse, soit autour de Cavaillon, Apt et Pertuis et de disposer d'une compétence partagée (sauf BTP) sur certaines communes du nord des Bouches-du-Rhône (sauf pour le BTP pour ces dernières communes).

♦ *Adhérents & salariés suivis*

Le centre de Cavaillon couvre le plus grand nombre d'entreprises adhérentes (40%) l'effectif suivi est aussi le plus important (46%) devant le centre de Pertuis, puis celui d'Apt. La grande majorité des entreprises (85%) ont un effectif inférieur à 10 salariés.

♦ *Salariés suivis*

80% des entreprises suivies par SAT Durance Luberon relèvent des activités de commerce et de services, les 20% restant concernent le secteur du BTP et de l'industrie.

♦ *Visites*

En 2024, 17.105 visites ont été réalisées par l'ensemble des consultants (médecins et infirmier(es) et des professionnels du maintien en emploi et de la cellule d'écoute psychologique.

Le nombre de visites effectuées par les médecins est plus élevé (51,7%) que celui réalisé par les infirmiers.es (13,5%) car les médecins couvrent tous les types de visites.

Les 4,8% restants correspondent aux entretiens menés par le psychologue au titre de la « cellule d'écoute » ainsi qu'aux accompagnements dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien en emploi.

✓ Retard de visites

Chaque année, SAT Durance Luberon s'attache à contenir et réduire au maximum le retard des visites par rapport à la périodicité convenue qui est de 4 ans au lieu des 5 ans permis par la législation.

L'objectif poursuivi est de garantir un accès équitable au suivi de santé pour l'ensemble des travailleurs.

✓ Absentéisme

Malgré une réduction significative de moitié, depuis la mise en service de la plateforme métier Padoa fin 2022, l'absentéisme primaire lors des visites demeure une réalité et constitue toujours un coût non négligeable pour le Service.

♦ **Fiches d'entreprise**

La fiche d'entreprise est un document règlementaire qui permet d'inventorier les risques professionnels présents dans l'entreprise et d'identifier le nombre de salariés exposés. Elle sert également de base pour la rédaction du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Depuis fin 2023, SAT Durance Luberon est l'un des seuls SPSTI au niveau national à avoir atteint un taux de couverture de 100% de Fiches d'Entreprise pour l'ensemble de ses adhérents.

♦ **Collecte DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)**

La loi du 2/8/2021 relative à la Santé au Travail demande aux employeurs de conserver les versions successives de leur DUERP pendant au moins 40 ans et à transmettre chaque mise à jour à leur SPSTI qui les intègre au format numérisé et en partage sur le portail « adhérent » qu'il met à disposition de ses adhérents.

A fin 2022, seuls 12% des adhérents de SAT Durance Luberon avaient réalisé cette démarche. En 2024, le Service a pu recueillir 64 % des DUERP et, en 2025, le taux de collecte atteint est déjà de 80%.

♦ **Notre Projet de service 2021-2025**

Le Projet de service fixe les objectifs, les priorités d'actions et les orientations stratégiques du SPSTI sur une période de 5 ans.

Pour la période 2021-2025, 4 axes stratégiques et 13 projets ont été définis. A fin 2024, 78% des actions engagées étaient réalisées.

Un projet de service démarra en janvier prochain pour la période 2026-2030.

♦ **Nos projets clés**

Tous les objectifs définis en 2023 lors du déploiement de la plateforme métier PADOA sont désormais atteints.

- en janvier 2024, NOA, outil 100% digital, permet aux adhérents d'élaborer de manière autonome leur Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) au fil de leur parcours déclaratif, assorti d'un plan de prévention proposé. Ce dispositif proposé par PADOA s'appuie sur les risques identifiés dans la Fiche d'Entreprise, qui constitue l'ossature du DUERP.
- depuis octobre 2025, le « questionnaire de prévisite », disponible en plus de 30 langues, est complété par le salarié en amont de sa visite périodique ou d'embauche. Renseigné en toute confidentialité, il permet une collecte plus cohérente des informations utiles au suivi individualisé en santé au travail.

ZOOM – Nouveautés 2024

♦ *Noa, l'outil de gestion des risques 100% digital – pour l'élaboration du DUERP en toute autonomie*

Proposé dans le cadre de l'offre complémentaire à un tarif attractif et adapté à l'effectif de l'entreprise. Il s'agit d'une opportunité pour l'adhérent d'être en conformité avec la réglementation et d'accompagner dans sa démarche de prévention.

♦ *PISTe, le Parcours Individuel en Santé au Travail : des visites renforcées*

Il s'agit de proposer aux salariés, en complément de leur visite médicale, un module interactif de sensibilisation en e-learning (durée : env. 15 mn) adapté à l'un des risques professionnels spécifiques à leur métier. Les thématiques abordées par les modules sont en lien avec un « accueil sécurité ». Les 12 modules de sensibilisation aux risques professionnels sont en accès libre sur notre site internet.

♦ *Mesurer la satisfaction*

Dans le cadre de notre démarche qualité, un recueil de la satisfaction doit être périodiquement mené auprès des adhérents et dirigeants ainsi que des salariés, via des sondages spécifiques. Cette démarche vise à mieux cerner les attentes et à améliorer la qualité des prestations proposées.

Un premier sondage mené fin 2024 auprès des adhérents a permis de recueillir un taux de satisfaction global de 75%. Les attentes exprimées portaient notamment sur la durée des visites, le nombre d'inaptitudes prononcées et le rapport qualité/prix des prestations délivrées.

♦ *Priorités 2025*

Sondages annuels : le sondage de satisfaction annuel pour les adhérents vient d'être lancé pour une durée de 3 semaines. Un sondage spécifique portant sur les actions en milieu de travail réalisées par les préventeurs sera quant à lui déployé fin janvier 2026.

Mieux accompagner nos adhérents : pour accompagner les référents sécurité des petites et moyennes entreprises dans leurs démarches de prévention, SAT Durance Luberon propose un suivi personnalisé et un parcours de « formation-actions » de 4 modules. Il s'agit de l'un des 3 volets du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé par le Service, en janvier 2025 avec la DREETS et la CARSAT.

Cette action est comprise dans la cotisation versée par l'adhérent.

♦ *Notre projet de service 2026-2030*

À partir des besoins identifiés, le Service a repris pour l'essentiel les orientations stratégiques déjà abordées par le projet de service 2021-2025.

Ce projet de service comporte 4 axes stratégiques et 12 actions ainsi qu'un Focus « pas de santé sans santé mentale » qui est l'une des grandes causes nationales 2025.

♦ *Rester branchés...*

Le site internet de SAT Durance Luberon permet l'accès aux espaces sécurisés « adhérents » et « salariés », à ses actualités, aux e-formations et aux quiz prévention, etc...

es newsletters bimensuelles à destination des adhérents établies sous la bannière du réseau Présanse PACA-Corse comportent une partie des informations communes à tous les SPSTI de la région.

- **Rapport financier**

M. Hafid Mokadmi, trésorier - membre salarié désigné par un syndicat au Conseil d'administration paritaire de SAT Durance Luberon – alors qu'il s'agit de sa première assemblée générale, procède à la lecture du rapport financier dont le contenu figure ci-après et les éléments comptables détaillés étant présentés en annexe du présent document.

Parallèlement, les variations entre les données 2023 et celles de 2024 sont exposées et commentées par M. Pierrickini.

AGO DU 25/11/2025 Validant les comptes 2024

RAPPORT FINANCIER

Le Bilan Actif

L'actif Immobilisé net présente une variation de -92ke. Cette variation provient pour l'essentiel

Des amortissements constatés à hauteur de 196ke.

Des acquisitions immobilisées à hauteur de 104ke.

10ke de logiciels

74ke d'entretien et d'aménagement, dont +40ke sur les économies d'énergie.

20ke pour le renouvellement de matériel de bureau et d'informatique

L'actif circulant

La variation des stocks provient du positionnement des fournitures administratives et ne sont pas significatives.

La Variation des cpt clients et rattachés à hauteur de 98ke provient pour l'essentiel de

+33ke d'augmentation de l'en cours client du fait du ralentissement des encaissements adhérents.

+18ke de provision de clients douteux à la suite de difficultés économiques. Ces 18ke ttc sont bien sur provisionnés pour le hors taxe à hauteur de -15ke.

+62ke de factures à établir provenant de l'activité de décembre facturée en janvier.

La variation des autres créances ne sont pas significatives et ne demande pas de commentaires particuliers

Les valeurs mobilières de placement composées pour l'essentiel de parts sociales et de comptes à termes de nos organismes financiers (Caisse Epargne et Crédit Coopératif) sont stables et constituent une réserve financière de 461ke.

La baisse des disponibilités provient pour partie de l'augmentation de l'encours client.

La variation importante des charges constatées d'avance provient du changement de facturation du dossier PADOA (Logiciel métier) qui est passée d'une facture annuelle en fin d'année à 4 factures au trimestre.

Le Bilan Passif

La variation des fonds propres provient de la perte de 55ke de 2024 que nous commenterons plus en détail sur le compte de résultat.

Nous constatons une reprise de provision pour risques à hauteur de 69ke provenant de la baisse du risque sur les litiges qui nous opposaient avec certains de nos adhérents du secteur du nettoyage employeur de personnes à temps partiel. Ces entreprises contestaient le « per capita » de nos cotisations et revendiquaient le calcul en équivalent temps plein devant les tribunaux. Si la loi de 03/2022 a imposée pour l'avenir le « Per Capita » pour le calcul de nos cotisation les litiges antérieurs représentent toujours un risque qui diminue devant les délais de prescriptions. En l'occurrence nous avons repris les provisions des années 2020 et 2021.

Nous constatons une reprise de provision pour charges à hauteur de 16ke relatives à la variation de la provision des primes de départs à la retraite de nos salariés. Primes imposées par notre convention collective.

La variation des emprunts et dettes de 91ke provient

du remboursement de 156ke de capital

du financement à hauteur de 65ke de l'achat des immobilisations vues plus haut de 104ke

La variation de dettes fournisseurs ne nécessite pas de commentaire particulier.

Il en est de même pour les dettes fiscales et sociales issues du mouvement normal de ce type de charges.

AGO DU 25/11/2025 Validant les comptes 2024

Les produits constatés d'avances, stables cette année sont représentatifs des visites non effectuées à la fin de l'année 2024.

Commentaires sur le Compte de résultat

1/ Les produits

Nous constatons une hausse du total des produits d'exploitations de 100KE.

Dans le détail, plus précisément, en ce qui concerne notre activité qui est directement proportionnelle au nombre de salariées que vous nous déclarez en fonction de votre activité économique, nous constatons une baisse non prévue de 380 salariés entre 2023 et 2024 représentant une perte de chiffre d'affaires de 41ke.

L'augmentation apparente du chiffre d'affaires à hauteur de 73ke provient de l'augmentation des cotisations unitaires de 105 euros en 2023 à 108 euros en 2024. Elle aurait dû être, à effectif égal, de 146ke.

La variation des Produits constatés d'avances comme vu dans l'analyse bilantielle reste stable.

La variation des subventions d'exploitation de 4ke est due à la fin d'un contrat d'apprentissage du service administratif.

La variation des reprises de provision sont conformes à l'analyse bilantielle précédente.

Le reste des écarts provient de la variation des autres produits portant sur la régularisation de divers comptes fournisseurs, adhérents et autres.

2/ Les charges d'exploitations

Nous constatons une hausse du total de charges d'exploitation de 133ke.

La variation de stock correspondant à la gestion des fournitures administratives n'est pas significative.

L'augmentation des autres charges externes à hauteur de 16ke (soit 2.3%) sont conforme à nos prévisions et restent au niveau de l'inflation 2023/2024.

La variation des Impôts et taxe à hauteur de 21ke provient, suite au changement de notre logiciel de paye, d'un changement de méthode dans la comptabilisation d'une partie des taxes d'apprentissage et de formation entre 2023 et 2024. Ces charges, prélevées par les urssaf étaient comptabilisées dans les charges urssaf.

Les impôts, Taxes foncières, cva et autres n'ont pratiquement pas variées.

L'augmentation de la masse salariale, salaires plus charges de 70ke est conforme aux prévisions budgétaires prévoyant une augmentation des salaires relatives à l'inflation entre 2 et 3%.

La variation des dotations aux amortissements reste normale et conforme à l'analyse bilantielle vue précédemment et ne nécessite pas de commentaire particulier.

Le résultat financier reste constant et suit la gestion financière de notre association.

Le résultat exceptionnel de 1,5ke n'est pas significatif et ne nécessite pas de commentaire particulier.

Le résultat final de l'exercice 2024 fait apparaître une perte 55KE.

Une baisse d'activité ayant générée une perte de chiffre d'affaires de 41ke.

Devant la conjoncture économique, nous nous devons d'être très attentif des évolutions à venir. Notre association ne fonctionne que par le niveau d'activité de nos adhérents et les contraintes législatives deviennent de plus en plus lourdes

2/2

Commentaire :

Bien que le chiffre d'affaires ait globalement progressé sous l'effet de la revalorisation des cotisations entre 2023 et 2024, un écart négatif de 41 000 € par rapport aux prévisions est constaté, en lien avec la diminution des effectifs suivis d'environ 380 salariés. Ce constat engage à une vigilance accrue quant aux évolutions à venir.

- **Rapport du Commissaire aux comptes**

M. Michel Pourtier, commissaire aux comptes, prend la parole et résume son rapport établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Après avoir mentionné son indépendance, il donne son appréciation sur les comptes annuels qui est satisfaisante : ceux-ci sont réguliers et sincères sans aucune réserve ni anomalie significative.

Il précise qu'il n'a été avisé de l'existence d'aucune convention réglementée et n'en a pas découvert lors de sa mission.

⇒ Aucune observation n'est à formuler ; il donne une **certification sans réserve**.

Aucune question n'est posée concernant le rapport financier et le rapport du Commissaire aux Comptes.

Les différents éléments comptables présentés sont disponibles sur le site internet. La direction du service rappelle qu'elle reste disponible pour répondre à toute question concernant les éléments qui viennent d'être commentés, même ultérieurement à cette réunion.

- **Vote des résolutions proposées et approuvées le 6/11/2025 par le Conseil d'Administration**

- ❖ **Première résolution**

Conformément à l'article 16 des statuts de l'association de Santé au Travail Durance Luberon, l'Assemblée Générale ratifie le rapport moral et d'activités qui rend compte des actions entreprises au cours de l'année écoulée.

VOTE de l'ASSEMBLÉE : favorable à l'unanimité

- ❖ **Deuxième résolution**

L'assemblée générale après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion par le trésorier du conseil d'administration,
- la lecture du rapport du commissaire aux comptes,

approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui font ressortir : **une perte de 55.562 €**

décide l'affectation du résultat : **en report à nouveau**
et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

VOTE de l'ASSEMBLÉE : favorable à l'unanimité

- ❖ **Troisième résolution**

L'assemblée générale entérine la décision du conseil d'administration en date du 28 novembre 2024 de fixer le montant des cotisations 2025 comme suit :

▪ forfait unique	113 €	ht.	(108 € en 2024)
▪ cotisation nouveau salarié	110 €	-	(100 € en 2024)
▪ droit d'entrée	26 €	-	(inchangé)
▪ cotisation pour absentéisme non justifié	60 €	-	(inchangé)
▪ TNS (Travailleur Non Salarié)	100 €		(inchangé)
▪ Outil « NOA » pour établir son DUERP 100% digital <i>Facturation en fonction de l'effectif déclaré par l'adhérent</i>	1 à 5 salariés 6 à 5 salariés 11 à 49 salariés 50 salariés et +	50 € 150 € 300 € 600 €	- - - -
<u>Nouveauté 2024</u>			

VOTE de l'ASSEMBLÉE : favorable à l'unanimité

❖ Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confie tous pouvoirs au porteur d'un extrait d'une copie du procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de dépôts et les publications légales.

VOTE de l'ASSEMBLÉE : favorable à l'unanimité
--

2° - PRÉSENTATION DE LA SITUATION 2025

M. Pierracini informe l'assemblée que la projection établie au 30/09/2025 fait apparaître une baisse de facturation des visites à l'embauche ainsi que celles des travailleurs intérimaires représentant 1.181 salariés, soit environ 130.000 € de chiffre d'affaires.

Afin de présenter un budget 2026 équilibré, il propose de porter le montant de la cotisation de 113 € à 121 € HT par salarié déclaré. Cette augmentation significative de la cotisation est jugée nécessaire pour garantir le maintien du fonctionnement du Service, tout en restant dans le cadre du cout moyen national de cotisation fixée par la réglementation.

Il souligne la nécessité d'une attention particulière lors de la clôture des comptes 2025 et une surveillance renforcée tout au long de l'exercice 2026. Les effectifs déclarés lors de la campagne des deux premiers mois de 2026 risquent de ne pas atteindre le niveau de 2025. Le cas échéant, la baisse devra être objectivée et l'organisation comme le fonctionnement du Service adaptés en conséquence.

Il précise enfin que la conjoncture nationale actuelle se caractérise par des difficultés économiques significatives pour les entreprises, tous secteurs d'activité confondus, susceptibles d'entraîner des réductions d'effectifs ou des fermetures d'établissements et, en conséquence, une diminution du nombre de salariés suivis déjà observée, à des degrés divers, par de nombreux SPSTI.

❖ Première résolution

L'assemblée générale entérine la décision du conseil d'administration en date du 6 novembre 2025 de fixer le montant des cotisations 2026 comme suit :

▪ forfait unique	121 € ht. (113 € en 2025)
▪ cotisation nouveau salarié	121 € - (110 € en 2025)
▪ droit d'entrée	26 € - (inchangé)
▪ cotisation pour absentéisme non justifié	60 € - (inchangé)
▪ TNS (Travailleur Non Salarié)	121 € (100 € en 2025)
▪ Outil « NOA » pour établir son DUERP 100% digital <i>Facturation en fonction de l'effectif déclaré par l'adhérent</i>	1 à 5 salariés 60 € - 5 €/mois 6 à 5 salariés 180 € - 15 €/mois 11 à 49 salariés 360 € - 30 €/mois 50 salariés et + 720 € - 60 €/mois

VOTE de l'ASSEMBLÉE : favorable à l'unanimité
--

3°- QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'est soulevée.

Clôture

Le Président remercie également les employeurs, les administrateurs et les membres du personnel présents pour leur intérêt et les échanges pendant cette réunion.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 18 h 45.

Les personnes présentes sont invitées à partager le verre de l'amitié.

Le Président,
Luc PIERRACINI

En l'absence du Vice-Président & Secrétaire,
Le Trésorier,
Hafid MOKADMI

ANNEXES

BILAN - ACTIF

2000197 - ASSOC SANTE AU TRAVAIL DURANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			01/01/2023 au 31/12/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	146 267,64	142 664,59	3 603,05	933,33
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	820 975,99		820 975,99	820 975,99
Constructions	3 857 068,47	2 271 258,00	1 585 810,47	1 682 802,54
Installations techn., matériel et outil. ind.	69 012,86	66 151,63	2 861,23	6 715,30
Autres	145 602,02	126 993,41	18 608,61	12 381,02
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	5 038 926,98	2 607 067,63	2 431 859,35	2 523 808,18
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	1 817,34		1 817,34	5 757,62
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	402 766,68	90 931,91	311 834,77	213 373,22
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	26 627,44		26 627,44	16 084,47
Valeurs mobilières de placement	461 905,75		461 905,75	452 903,50
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	232 332,65		232 332,65	302 297,03
Charges constatées d'avance	24 361,82		24 361,82	190 397,93
TOTAL (II)	1 149 811,68	90 931,91	1 058 879,77	1 180 813,77
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	6 188 738,66	2 697 999,54	3 490 739,12	3 704 621,95

BILAN - PASSIF

2000197 - ASSOC SANTE AU TRAVAIL DURANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF		Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		954 441,66	954 441,66
Autres			
Report à nouveau		52 840,81	74 654,09
Excédent ou déficit de l'exercice		-55 562,71	-21 813,28
	<i>Situation nette (sous total)</i>	951 719,76	1 007 282,47
Fonds propres consomptibles		10 712,58	11 728,98
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	962 432,34	1 019 011,45
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	TOTAL (II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques		114 032,60	183 832,60
Provisions pour charges		90 199,00	106 784,00
	TOTAL (III)	204 231,60	290 616,60
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 584 065,15	1 674 910,60
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		34 303,50	63 602,21
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		640 150,95	573 582,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 855,58	18 500,90
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		63 700,00	64 398,00
	TOTAL (IV)	2 324 075,18	2 394 993,90
Ecarts de conversion passif			
	(V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 490 739,12	3 704 621,95

COMpte de RÉSULTAT

2000197 - ASSOC SANTE AU TRAVAIL DURANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	3 663 492,81	3 590 063,62
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 500,00	7 999,94
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	108 256,31	96 270,73
Utilisations des fonds dédiés	22 406,57	2 683,11
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 797 655,69	3 697 017,40
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	3 940,28	2 105,06
Autres achats et charges externes	734 957,80	718 415,49
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	70 192,59	49 000,49
Salaires et traitements	1 959 721,13	1 926 844,33
Charges sociales	836 730,45	799 229,35
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	211 442,00	192 716,74
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 540,51	1 097,53
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 822 524,76	3 689 408,99
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-24 869,07	7 608,41
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 965,22	11 967,28
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	452,54	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	11 417,76	11 967,28
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	44 627,80	42 405,37
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	44 627,80	42 405,37
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-33 210,04	-30 438,09

COMPTE DE RÉSULTAT

2000197 - ASSOC SANTE AU TRAVAIL DURANCE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-58 079,11	-22 829,68
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	2 516,40	1 016,40
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	2 516,40	1 016,40
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	2 516,40	1 016,40
Participation des salariés aux résultats	(VII)	
Impôts sur les bénéfices	(VIII)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 811 589,85	3 710 001,08
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 867 152,56	3 731 814,36
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-55 562,71	-21 813,28